

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Compagnies Loblaw limitée annonce une hausse de 65,1 % du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ pour le deuxième trimestre de 2014¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO Le 24 juillet 2014 Les Compagnies Loblaw limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd’hui ses résultats financiers non audités pour le deuxième trimestre clos le 14 juin 2014. Le rapport du deuxième trimestre de la société sera disponible sous l’onglet Centre des investisseurs du site Web de la société à l’adresse loblaw.ca et sera déposé auprès de SEDAR et disponible à l’adresse sedar.com.

Étant donné la réalisation de l’acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »), les résultats du deuxième trimestre tiennent compte de la consolidation sur un trimestre complet de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et des ajustements comptables connexes liés à l’acquisition, qui sont présentés dans le secteur d’exploitation Vente au détail. Un sommaire des résultats d’exploitation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour le deuxième trimestre clos le 14 juin 2014 est présenté à l’addenda A à la page 24 du présent communiqué de presse. De plus, les chiffres comparatifs du secteur Vente au détail regroupé, après ajustement, qui reflètent ceux de Loblaw et de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour les quatre trimestres précédant l’acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, sont présentés à l’addenda B, à la page 25.

« Le deuxième trimestre de 2014 a marqué le début d’un nouveau chapitre pour Loblaw, qui réunit maintenant le plus important détaillant en alimentation du pays et le plus important détaillant dans les domaines de la pharmacie et de la beauté », a déclaré Galen G. Weston, président de Les Compagnies Loblaw limitée et président du Conseil. « De plus, malgré un contexte qui demeure difficile, nous avons réalisé des progrès, tant sur le plan financier qu’opérationnel. Nous avons notamment affiché une forte croissance du chiffre d’affaires des magasins comparables et une solide performance sur le plan de l’exploitation ».

« Pour le reste de l’exercice, nous prévoyons continuer de consolider notre position concurrentielle, faire grandir notre entreprise et réaliser d’importantes synergies liées à la transaction », a conclu M. Weston.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2014¹⁾

- Produits de 10 307 millions de dollars, en hausse de 37,1 % par rapport au deuxième trimestre de 2013. Si l’on ne tient pas compte de l’incidence de l’acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les produits ont augmenté de 2,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2013.
- Montant ajusté du résultat d’exploitation²⁾ de 540 millions de dollars, en hausse de 65,1 % par rapport aux 327 millions de dollars inscrits pour le deuxième trimestre de 2013. Si l’on ne tient pas compte de l’incidence de l’acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du résultat d’exploitation²⁾ a diminué de 6 millions de dollars, ou 1,8 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013, et il tient compte d’une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d’alimentation en un modèle d’exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives.
- Montant ajusté du BAIIA²⁾ de 799 millions de dollars, en hausse de 54,2 % par rapport aux 518 millions de dollars inscrits pour le deuxième trimestre de 2013. Si l’on ne tient pas compte de l’acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du BAIIA²⁾ n’a pas connu de croissance par rapport au deuxième trimestre de 2013, et il tient compte d’une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d’alimentation en un modèle d’exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives.
- Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire²⁾ de 0,75 \$, en hausse de 17,2 % comparativement à celui de 0,64 \$ inscrit pour le deuxième trimestre de 2013.
- Perte nette de base par action ordinaire³⁾ de 1,13 \$, reflétant des charges de 1,88 \$ liées à certains montants se rapportant à l’acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, à des questions touchant les stocks et à certains autres ajustements⁴⁾, en comparaison d’un bénéfice net de base par action ordinaire³⁾ de 0,63 \$ pour le deuxième trimestre de 2013.
- Croissance de 37,0 % du chiffre d’affaires du secteur Vente au détail par rapport au deuxième trimestre de 2013. Si l’on ne tient pas compte de l’incidence de l’acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le chiffre d’affaires du secteur Vente au détail et le chiffre d’affaires des magasins comparables³⁾ ont affiché une croissance respective de 1,6 % et de 1,8 %. La croissance du chiffre d’affaires des magasins comparables³⁾ reflète l’incidence favorable, de l’ordre d’environ 0,1 %, du moment du congé de Pâques.

Voir la légende des notes de bas de page, à la page 27.

i) La perte nette de base par action ordinaire³⁾ de 1,13 \$ inscrite pour le deuxième trimestre de 2014 rend compte de la comptabilisation d’une portion des ajustements de la juste valeur liés à l’acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à l’égard des stocks vendus (1,14 \$ par action), de l’amortissement des immobilisations incorporelles (0,23 \$ par action), d’une charge liée à l’évaluation des stocks et à d’autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d’un système de gestion de l’inventaire permanent (0,35 \$ par action), des coûts liés à l’acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (0,11 \$ par action) ainsi que de certains autres ajustements (0,05 \$ par action).

- Le chiffre d'affaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est établi à 2 609 millions de dollars pour le trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins comparables de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a augmenté de 2,5 % par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013. Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 2,5 %, alors que celui tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 2,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2013.
- Au cours du trimestre, la société a réalisé des synergies nettes d'environ 8 millions de dollars liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont élevés à 801 millions de dollars pour le deuxième trimestre et à 381 millions de dollars pour l'exercice à ce jour.

Résultats d'exploitation trimestriels consolidés

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 ^{4) 5)} (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ^{4) 5)} (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	10 307 \$	7 520 \$	2 787 \$	37,1 %	17 599 \$	14 722 \$	2 877 \$	19,5 %
<i>Produits, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	7 698	7 520	178	2,4 %	14 990	14 722	268	1,8 %
BAIIA ²⁾	(72)	512	(584)	(114,1) %	399	1 024	(625)	(61,0) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	799	518	281	54,2 %	1 285 \$	979	306	31,3 %
Marge ajustée du BAIIA ²⁾	7,8 %	6,9 %			7,3 %	6,6 %		
<i>Montant ajusté du BAIIA, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	518 \$	518 \$	— \$	— %	1 004 \$	979 \$	25 \$	2,6 %
<i>Marge ajustée du BAIIA, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	6,7 %	6,9 %			6,7 %	6,6 %		
(Perte) bénéfice d'exploitation	(456) \$	321 \$	(777) \$	(242,1) %	(180) \$	650 \$	(830) \$	(127,7) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	540	327	213	65,1 %	831	605	226	37,4 %
Marge d'exploitation ajustée ²⁾	5,2 %	4,3 %			4,7 %	4,1 %		
<i>Montant ajusté du résultat d'exploitation, compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix</i>	321 \$	327 \$	(6) \$	(1,8) %	612 \$	605 \$	7 \$	1,2 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150	80	70	87,5 %	265 \$	156 \$	109 \$	69,9 %
(Perte nette) bénéfice net	(456)	177	(633)	(357,6) %	(336)	363	(699)	(192,6) %
Montant ajusté du bénéfice net ²⁾	301	181	120	66,3 %	457	330	127	38,5 %
(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire ³⁾ (en dollars)	(1,13)	0,63	(1,76)	(279,4) %	(0,98)	1,29	(2,27)	(176,0) %
Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,75	0,64	0,11	17,2 %	1,34	1,17	0,17	14,5 %

Compte tenu de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, pour le deuxième trimestre de 2014, les résultats de la société reflètent la consolidation sur un trimestre complet de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Les actifs acquis de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été comptabilisés à la juste valeur dans les résultats financiers de la société et reflètent notamment les éléments suivants :

- Une hausse de 798 millions de dollars de la juste valeur des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à la date d'acquisition, qui sera comptabilisée dans le coût des marchandises vendues d'ici la fin de 2014, ce qui aura une incidence défavorable sur la marge brute. Au deuxième trimestre de 2014, une juste valeur de 622 millions a été comptabilisée relativement aux stocks vendus.
- Une hausse de 6 milliards de dollars reflétant l'acquisition d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, qui sera amortie sur la durée d'utilité estimée de ces immobilisations. Au deuxième trimestre de 2014, un amortissement de 125 millions de dollars a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, la société a également comptabilisé des coûts de 52 millions de dollars liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix dans le résultat d'exploitation.

Étant donné la mise à niveau de son infrastructure de technologie de l'information (les « TI »), la société prévoit mener à bien, en 2014, la transition des magasins d'alimentation qu'elle détient vers un système de gestion de l'inventaire permanent. La mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, conjuguée à la facilité d'accès à l'information sur le coût de revient intégré que procurent les nouveaux systèmes de TI, permet à la société d'estimer le coût des stocks à l'aide d'un coût moyen généré par un système plus précis. En date du deuxième trimestre de 2014, un nombre suffisant de magasins d'alimentation détenus par la société avaient fait l'objet d'une transition pour lui permettre de mesurer l'incidence de l'évaluation des stocks et des autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent. Selon les estimations, cette incidence correspond à une baisse de 190 millions de dollars de la valeur des stocks, laquelle a été comptabilisée dans la marge brute du deuxième trimestre de 2014.

Par suite du remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars effectué sur la facilité de crédit à terme de 3,5 milliards de dollars, la société a comptabilisé une charge de 14 millions de dollars liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Afin de présenter un meilleur reflet de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation, les incidences décrites ci-dessus ainsi que certains autres éléments n'ont pas été pris en compte aux fins du calcul des mesures ajustées de la société. Voir les mesures non conformes aux PCGR à la page 13. La société ne prévoit pas engager des coûts d'acquisition supplémentaires importants relativement à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Elle s'attend à ce que les ajustements hors trésorerie qui suivent aient une incidence défavorable sur ses résultats des périodes à venir :

- Un amortissement annuel d'environ 550 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises au cours des dix prochains exercices, qui décroîtra par la suite;
- Un ajustement résiduel de la juste valeur des stocks de 176 millions de dollars d'ici la fin de 2014 à mesure que les stocks acquis seront vendus, ajustement dont la majeure partie sera inscrite au troisième trimestre de 2014;
- La comptabilisation, si nécessaire, d'autres ajustements liés à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, à mesure que la société mènera à bien la transition des magasins d'alimentation restants vers ce système;
- Un amortissement accéléré supplémentaire possible des coûts de financement différés si la société effectue d'importants remboursements non récurrents sur sa facilité de crédit à terme.

Les résultats de la société pour le deuxième trimestre de 2014 reflètent en outre une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives.

Produits

- Les produits se sont accrus de 2 787 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison principalement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, les produits consolidés ont augmenté de 2,4 % en raison de la croissance affichée par les secteurs Vente au détail et Services financiers de la société.

BAIIA²⁾

- Le BAIIA²⁾ a diminué de 584 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2013. Le BAIIA²⁾ rend compte de l'incidence défavorable de la charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent (190 millions de dollars), de la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix acquis qui ont été vendus (622 millions de dollars) ainsi que des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (52 millions de dollars).
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 281 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2013, en raison essentiellement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 7,8 % au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 6,9 % pour le trimestre correspondant de 2013. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du BAIIA²⁾ n'a pas connu de croissance par rapport au deuxième trimestre de 2013, ce qui s'explique par la baisse du montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail de la société, lequel tient compte d'une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Services financiers. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 6,7 %, comparativement à 6,9 % pour le trimestre correspondant de 2013.

Synergies

- Au cours du trimestre, la société a réalisé des synergies nettes d'environ 8 millions de dollars liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, principalement au chapitre du coût des marchandises vendues.

Résultat d'exploitation

- Le résultat d'exploitation a diminué de 777 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, et il rend compte de l'incidence défavorable des facteurs liés au BAlIA²⁾ décrits ci-dessus et de l'amortissement des immobilisations incorporelles de 125 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 213 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, ce qui s'explique essentiellement par l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a diminué de 6 millions de dollars, compte tenu d'une charge de 22 millions de dollars (8 millions de dollars en 2013) liée à la conversion de certains magasins d'alimentation en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives ainsi qu'à la hausse supplémentaire de 6 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

- Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont accrues de 70 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013 et tiennent compte de l'incidence d'une charge de 14 millions de dollars liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés attribuable au remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars effectué sur la facilité de crédit à terme de 3,5 milliards de dollars et de l'incidence défavorable d'un ajustement de la juste valeur de 8 millions de dollars du passif au titre des parts de fiducie visant à rendre compte de la variation de la juste valeur des parts de fiducie de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») (les « parts ») détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de ces éléments, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 48 millions de dollars, ce qui s'explique par la hausse des intérêts sur la dette à long terme attribuable essentiellement à la dette contractée pour financer l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et par les distributions versées sur les parts de fiducie.

Impôt sur le résultat

- Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 150 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, en comparaison d'une charge d'impôt sur le résultat de 64 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013. Le taux d'impôt effectif pour le deuxième trimestre de 2014 s'est établi à 24,8 %, comparativement à 26,6 % pour le deuxième trimestre de 2013. La diminution du taux d'impôt effectif par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013 découle principalement d'une augmentation des éléments non déductibles, y compris les ajustements de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence fiscale des éléments qui sont exclus du montant ajusté du bénéfice net²⁾, le taux d'impôt effectif sur le montant ajusté du bénéfice net²⁾ s'est établi à 26,9 % (26,7 % en 2013).

(Perte nette) bénéfice net

- Le bénéfice net a reculé de 633 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison de la comptabilisation d'une perte nette de 456 millions de dollars attribuable essentiellement à la diminution du résultat d'exploitation et à l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, en partie contrebalancées par la variation de l'impôt sur le résultat dont il est question ci-dessus.
- Le montant ajusté du bénéfice net²⁾ a augmenté de 120 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013 pour s'établir à 301 millions de dollars, en raison surtout de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ qui a découlé principalement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, exclusion faite de certains éléments dont il est question ci-dessus, et par la hausse de la charge d'impôt sur le résultat sur le montant ajusté du bénéfice net²⁾.

(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire³⁾

- La perte nette de base par action ordinaire³⁾ de 1,13 \$ inscrite pour le deuxième trimestre de 2014 rend compte de la comptabilisation d'une portion des ajustements de la juste valeur liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à l'égard des stocks vendus (1,14 \$ par action), de l'amortissement des immobilisations incorporelles (0,23 \$ par action), d'une charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent (0,35 \$ par action), des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (0,11 \$ par action) ainsi que de certains autres ajustements (0,05 \$ par action). En comparaison, un bénéfice net de base par action ordinaire³⁾ de 0,63 \$ avait été inscrit au deuxième trimestre de 2013.
- Le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,75 \$ au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 0,64 \$ au deuxième trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du bénéfice net²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'effet dilutif des 119,5 millions d'actions ordinaires émises dans le cadre de la contrepartie totale versée pour l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Dépenses d'investissement

- Au deuxième trimestre de 2014, la société a engagé 222 millions de dollars (190 millions de dollars en 2013) en dépenses d'investissement.

Flux de trésorerie disponibles²⁾

- Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 801 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 392 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013. Cette hausse découle principalement d'une augmentation du bénéfice net avant les éléments hors trésorerie, qui reflète l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Montant ajusté de la dette²⁾

- Le montant ajusté de la dette²⁾ de la société a augmenté considérablement par suite de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. À la clôture, le montant ajusté de la dette²⁾ avait augmenté pour s'établir à environ 11,1 milliards de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2014, la société a accompli des progrès au chapitre de ses cibles de réduction de la dette au moyen du remboursement d'un billet à moyen terme de 350 millions de dollars à l'échéance, ce qui s'est traduit par un solde du montant ajusté de la dette²⁾ de 10,7 milliards de dollars au 14 juin 2014.
- Au cours du deuxième trimestre de 2014, la société a également vendu des billets du cédant de 1,5 milliard de dollars à des tiers et a utilisé le produit pour rembourser une partie de son emprunt à terme. L'incidence globale consolidée sur le montant ajusté de la dette²⁾ a été neutre.

Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ^{4) 5)} (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ^{4) 5)} (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	10 097 \$	7 372 \$	2 725 \$	37,0 %	17 192 \$	14 409 \$	2 783 \$	19,3 %
Marge brute	1 840	1 642	198	12,1 %	3 443	3 238	205	6,3 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	2 652	1 642	1 010	61,5 %	4 255	3 238	1 017	31,4 %
BAIIA ²⁾	(117)	482	(599)	(124,3) %	313	961	(648)	(67,4) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	748	488	260	53,3 %	1 187	916	271	29,6 %
(Perte) bénéfice d'exploitation	(496)	293	(789)	(269,3) %	(256)	592	(848)	(143,2) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	494	299	195	65,2 %	743	547	196	35,8 %

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité)

	2014 (12 semaines)	2013 ^{4) 5)} (12 semaines)	2014 (24 semaines)	2013 ^{4) 5)} (24 semaines)
Augmentation ⁱ⁾ du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	1,8 %	1,1 %	1,3 %	1,9 %
Marge brute ajustée exprimée en pourcentage ²⁾	26,3 %	22,3 %	24,7 %	22,5 %
Marge ajustée du BAIIA ²⁾	7,4 %	6,6 %	6,9 %	6,4 %
Marge d'exploitation ajustée ²⁾	4,9 %	4,1 %	4,3 %	3,8 %

i) L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables ne tient pas compte des résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Sauf indication contraire, l'analyse qui suit des résultats d'exploitation du secteur Vente au détail porte principalement sur les résultats du secteur Vente au détail compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Se reporter à l'addenda A à la page 24.

Chiffre d'affaires

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires du secteur Vente au détail Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	10 097 \$ 2 609	7 372 \$ 2 725 \$	2 725 \$ 37,0 %	37,0 %	17 192 \$ 2 609	14 409 \$ 2 783 \$	14 409 \$ 2 783 \$	19,3 %
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	7 488 \$	7 372 \$	116 \$	1,6 %	14 583 \$	14 409 \$	174 \$	1,2 %

- L'augmentation de 2 725 millions de dollars, ou 37,0 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail enregistrée au deuxième trimestre de 2014 par rapport au deuxième trimestre de 2013 tient compte d'un chiffre d'affaires de 2 609 millions de dollars lié à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a affiché une croissance de 116 millions de dollars, ou 1,6 %, par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ a affiché une croissance de 1,8 % (1,1 % en 2013), ce qui reflète l'incidence favorable, de l'ordre d'environ 0,1 %, du moment du congé de Pâques. Une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ a été d'environ 1,7 % pour le trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾ a affiché une croissance de 1,7 % pour le trimestre (1,0 % en 2013) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence, et d'environ 1,6 %, une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modérée;
- Le chiffre d'affaires tiré des pharmacies a légèrement diminué;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a été modérée;
- Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, a légèrement diminué;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des vêtements vendus au détail a été modérée, tandis que celle du chiffres d'affaires tiré des vêtements vendus en gros a fléchi considérablement;
- L'inflation interne moyenne trimestrielle du prix des aliments de la société a été comparable (inférieure en 2013) à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 2,5 % (1,5 % en 2013), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- Au cours des 12 derniers mois, 22 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 12 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,8 %, de la superficie.

- Au cours du deuxième trimestre de 2014, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a ouvert deux nouvelles pharmacies et a fermé cinq pharmacies de plus petite taille.

Marge brute

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 ⁴⁾ ⁵⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ⁴⁾ ⁵⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Marge brute du secteur Vente au détail Ajustements ²⁾	1 840 \$ 812	1 642 \$ —	198 \$ 12,1 %	12,1 %	3 443 \$ 812	3 238 \$ —	205 \$ 6,3 %	6,3 %
Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail ²⁾ Marge brute ajustée du secteur Vente au détail exprimée en pourcentage Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	2 652 \$ 26,3 % 999 \$	1 642 \$ 22,3 %	1 010 \$ 61,5 %	61,5 %	4 255 \$ 24,7 % 999 \$	3 238 \$ 22,5 %	1 017 \$ 31,4 %	31,4 %
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix Marge brute ajustée exprimée en pourcentage	1 653 \$ 22,1 %	1 642 \$ 22,3 %	11 \$ 0,7 %	0,7 %	3 256 \$ 22,3 %	3 238 \$ 22,5 %	18 \$ 0,6 %	0,6 %

- La marge brute a augmenté de 198 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et tient compte d'une charge de 190 millions de dollars liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent ainsi que de la comptabilisation de l'écart d'évaluation de 622 millions de dollars des stocks vendus de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 1 010 millions de dollars et tient compte d'un montant ajusté de la marge brute de 999 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La marge brute ajustée exprimée en pourcentage²⁾ s'est établie à 26,3 %, comparativement à 22,3 % au deuxième trimestre de 2013.

- Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la marge brute ajustée exprimée en pourcentage²⁾ s'est établie à 22,1 %, en baisse de 20 points de base. Cette baisse découle essentiellement de la diminution des marges du secteur Vente au détail et de l'augmentation des pertes liées aux stocks attribuable aux investissements faits au chapitre de l'assortiment des produits frais.
- Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 11 millions de dollars, ou 0,7 %, par rapport à la période correspondante de 2013, grâce à la croissance du chiffre d'affaires, laquelle a toutefois été partiellement neutralisée par la diminution de la marge brute exprimée en pourcentage.

BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 ^{4) 5)} (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ^{4) 5)} (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
BAIIA ²⁾	(117) \$ 865	482 \$ 6	(599) \$	(124,3) %	313 \$ 874	961 \$ (45)	(648) \$	(67,4) %
Ajustements ²⁾								
Montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail ²⁾ Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	748 \$ 281	488 \$	260 \$	53,3 %	1 187 \$ 281	916 \$	271 \$	29,6 %
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	467 \$	488 \$	(21) \$	(4,3) %	906 \$	916 \$	(10) \$	(1,1) %

- Le BAIIA²⁾ a diminué de 599 millions de dollars par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013, et il reflète l'incidence défavorable d'une charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, de la comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus enregistrée lors de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 260 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013 et tient compte du montant ajusté du BAIIA²⁾ de 281 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a diminué de 21 millions de dollars, et il rend compte d'une augmentation de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges liées à la conversion de certains magasins en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives. Le reste de la diminution découle principalement des investissements faits dans les magasins franchisés de la société, des profits tirés du règlement d'instruments financiers dérivés liés au change comptabilisés au deuxième trimestre de 2013 et de la hausse des autres charges d'exploitation, facteurs partiellement compensés par les efficiencies enregistrées au chapitre de la chaîne d'approvisionnement et de la main-d'œuvre et par l'augmentation de la marge brute.
- La marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 7,4 % au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 6,6 % au deuxième trimestre de 2013, ce qui s'explique par le fait qu'elle reflète les résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, la marge ajustée du BAIIA²⁾ s'est établie à 6,2 %, en regard de 6,6 % au deuxième trimestre de 2013.

(Perte) bénéfice d'exploitation

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 ^{4) 5)} (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 (24 semaines)	2013 ^{4) 5)} (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
(Perte) bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail Ajustements ²⁾	(496) \$ 990	293 \$ 6	(789) \$	(269,3) %	(256) \$ 999	592 \$ (45)	(848) \$	(143,2) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation du secteur Vente au détail ²⁾ Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	494 \$ 219	299 \$	195 \$	65,2 %	743 \$ 219	547 \$	196 \$	35,8 %
Compte non tenu de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	275 \$	299 \$	(24) \$	(8,0) %	524 \$	547 \$	(23) \$	(4,2) %

- Le résultat d'exploitation a diminué de 789 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2013, et il reflète l'incidence défavorable des ajustements liés au BAIIA²⁾ décrits ci-dessus et de l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé lors de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a augmenté de 195 millions de dollars par rapport à celui du deuxième trimestre de 2013 et tient compte du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ de 219 millions de dollars lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition, le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ a diminué de 24 millions de dollars, en raison de la baisse du montant ajusté du BAIIA²⁾ dont il est question ci-dessus et d'une hausse de 3 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles²⁾.

Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 ⁱ⁾ (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2014 ⁱ⁾ (24 semaines)	2013 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	192 \$	148 \$	44 \$	29,7 %	372 \$	313 \$	59 \$	18,8 %
Résultat d'exploitation	38	28	10	35,7 %	74	58	16	27,6 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	26	18	8	44,4 %	49	37	12	32,4 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 499 \$	2 253 \$	246 \$	10,9 %
Créances sur cartes de crédit	2 561	2 279	282	12,4 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	48	43	5	11,6 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ³⁾	13,8 %	13,5 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ³⁾	4,7 %	4,3 %		

i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 13. Il s'agit d'un changement par rapport aux trimestres précédents, pour lesquels les résultats étaient présentés conformément au calendrier de présentation de l'information financière de la société. Les résultats de 2013 n'ont pas été retraités.

- Les produits ont augmenté de 29,7 % au deuxième trimestre de 2014 par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison principalement de la croissance des produits d'intérêts et des commissions d'interchange qui a découlé de l'accroissement du portefeuille de créances sur cartes de crédit.
- Le résultat d'exploitation et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont accrus respectivement de 10 millions de dollars et de 8 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison principalement de la croissance des produits dont il est question ci-dessus, partiellement neutralisée par l'augmentation des charges d'exploitation qui a découlé de la croissance de la clientèle active, par l'augmentation des pertes sur créances attribuable à la hausse des soldes de créances sur cartes de crédit et par l'augmentation des coûts liés au programme de fidélisation des Services financiers.
- Au 14 juin 2014, les créances sur cartes de crédit se chiffraient à 2 561 millions de dollars, en hausse de 282 millions de dollars par rapport au 15 juin 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus effectués au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives liées à la commercialisation entreprises au cours des deux dernières années. Au 14 juin 2014, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 48 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars par rapport au 15 juin 2013, en raison essentiellement de l'accroissement du portefeuille de créances sur cartes de crédit.

Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens)	2014 ⁱ⁾ (12 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2014 ⁱ⁾ (24 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)
Produits	170 \$	— \$	337 \$	— \$
Résultat d'exploitation	122	—	240	—
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	128	—	252	—
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	124	—	250	—
Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 ⁱ⁾ (12 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2014 ⁱ⁾ (24 semaines)	2013 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)
Résultat d'exploitation net ²⁾	119 \$	— \$	234 \$	— \$
Fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	34	—	121	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	69	—	138	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution ²⁾ (en dollars)	0,18	—	0,37	—
Ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	88,3 %	— %	88,1 %	— %

i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 13.

ii) Comme Propriétés de Choix a été créée au troisième trimestre de 2013, il n'existe aucun chiffre comparatif.

- Les produits se sont élevés à 170 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014. De ce montant, une tranche de 152 millions de dollars se rapporte aux locataires du secteur Vente au détail. Les produits se composent des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation et d'impôts fonciers.
- Le résultat d'exploitation s'est chiffré à 122 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 compte tenu des charges générales et administratives de 6 millions de dollars. Le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ s'est établi à 128 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014.
- Le résultat d'exploitation net²⁾, qui représente les produits locatifs reçus en trésorerie, diminués des charges d'exploitation liées aux immeubles, s'est chiffré à 119 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014.
- Au deuxième trimestre de 2014, les fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ se sont chiffrés respectivement à 34 millions de dollars et à 69 millions de dollars.
- Les résultats d'exploitation de Propriétés de Choix inscrits au deuxième trimestre de 2014 ont été légèrement supérieurs aux prévisions financières présentées dans les prospectus datés du 26 juin 2013 visant l'émission de titres de participation et de titres de créance, en raison essentiellement du revenu supplémentaire tiré des immeubles acquis depuis cette date.
- Au deuxième trimestre de 2014, Propriétés de Choix a acquis 20 immeubles de placement auprès de la société pour un prix d'acquisition global d'environ 200 millions de dollars, qui a été réglé au moyen de l'émission de 11 259 208 parts de catégorie B de société en commandite et d'un montant en trésorerie de 81 millions de dollars.
- Des billets du cédant détenus par Loblaw d'une valeur de 1,5 milliard de dollars ont été remplacés par des billets dont le montant en capital, le taux d'intérêt et la date d'échéance sont identiques à ceux des billets remplacés. Loblaw a par la suite vendu les nouveaux billets à des parties non liées.

Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Le 28 mars 2014, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions actions ordinaires de la société.

La portion en trésorerie de la contrepartie d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a été financée au moyen de ce qui suit :

- Un montant de 3,5 milliards de dollars obtenu par la voie d'une facilité de crédit à terme non garantie portant intérêt à un taux correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % et venant à échéance le 28 mars 2019;
- Un produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission de billets non garantis au troisième trimestre de 2013;
- Un montant de 500 millions de dollars reçu en contrepartie de l'émission de 10,5 millions d'actions ordinaires en faveur de George Weston limitée;
- Des fonds en caisse d'environ 1,0 milliard de dollars.

Loblaw prévoit réaliser, au cours de la troisième année complète suivant la clôture de la transaction, des synergies annualisées de l'ordre de 300 millions de dollars (réduction faite des coûts liés à la clôture de la transaction). Pendant la première année, les synergies devraient découler essentiellement de la baisse du coût des marchandises vendues et des améliorations au chapitre de l'achat de biens non destinés à la revente.

Conformément à une entente conclue avec le Bureau de la concurrence au premier trimestre de 2014, la société devait se dessaisir de 14 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ainsi que de 4 magasins d'alimentation franchisés et 9 de ses pharmacies situées dans ses magasins. Ces données ont ultérieurement été révisées à 16 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et à 2 de ses magasins d'alimentation franchisés. Les dessaisissements de 9 pharmacies situées en magasin sont toujours prévus. Ces dessaisissements devraient être achevés au troisième trimestre de 2014, sous réserve de l'approbation du Bureau de la concurrence, et ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les activités de la société ni sur les synergies qu'elle prévoit réaliser.

Le 21 juillet 2014, après la clôture du deuxième trimestre, le Bureau de la concurrence a approuvé la vente de 2 magasins d'alimentation franchisés et de 2 pharmacies Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, et il a également approuvé l'octroi à des parties non liées de licences visant les 9 pharmacies situées dans des magasins.

Selon une évaluation provisoire, la société a comptabilisé les montants suivants au titre des immobilisations corporelles nettes, du goodwill et des immobilisations incorporelles au deuxième trimestre de 2014 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Durée d'utilité estimée
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes acquises	539 \$
Goodwill	2 259
Dossiers d'ordonnances	5 040 11 ans
Marques	3 340 indéterminée
Programme de fidélisation Optimum	490 18 ans
Autres	605 De 5 à 10 ans
Total des immobilisations incorporelles	9 475
Total de l'actif net acquis	12 273 \$

La société a un an pour établir de manière définitive la juste valeur des immobilisations corporelles nettes, du goodwill et des immobilisations incorporelles. Elle ne prévoit toutefois pas de changements importants par rapport aux montants indiqués ci-dessus.

Au deuxième trimestre de 2014, la société a engagé des coûts liés à l'acquisition de 52 millions de dollars, qui ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives.

À la clôture de l'acquisition, les montants exigibles à l'égard de la facilité de crédit renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été entièrement remboursés et la facilité a été annulée. Toujours à la clôture de l'acquisition, la société a garanti le montant en capital en cours des billets à moyen terme de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix de 500 millions de dollars, ainsi que les intérêts courus. De plus, elle a donné des garanties à diverses banques canadiennes en appui au financement obtenu par les titulaires de licences de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (franchisés). Un franchisé s'entend d'un pharmacien-propriétaire d'une entreprise qui est autorisé à exploiter sous licence une pharmacie de détail à un point de vente donné sous les marques de commerce de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Déclaration des dividendes

Après la clôture du deuxième trimestre de 2014, le conseil d'administration a déclaré, à l'égard des actions ordinaires de Les Compagnies Loblaw limitée, un dividende trimestriel de 0,245 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2014 aux actionnaires inscrits en date du 15 septembre 2014, ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 octobre 2014 aux actionnaires inscrits en date du 15 octobre 2014.

Perspectives¹⁾

La société poursuit la mise en œuvre de sa stratégie visant à s'adapter au contexte de vive concurrence qui prévaut au sein du secteur des supermarchés et aux pressions déflationnistes découlant de la réforme de la réglementation sur les médicaments. En ce qui a trait au secteur des supermarchés, la société continuera de concentrer ses investissements sur l'offre de produits et de services à la clientèle afin de stimuler la croissance du chiffre d'affaires tout en générant des efficiencies au sein de ses activités en vue de contrebalancer ces dépenses. L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix permet à la société de bénéficier d'une envergure accrue et de consolider sa position concurrentielle auprès du consommateur canadien, et elle crée également des occasions de réaliser des synergies importantes, notamment au chapitre du coût des marchandises vendues et des charges liées à des éléments comme les biens non destinés à la revente.

Voici les prévisions de la société pour 2014 :

- Le secteur des supermarchés sera concurrentiel mais stable;
- Les pressions déflationnistes découlant de la réforme de la réglementation sur les médicaments s'atténueront et deviendront plus aisément prévisibles pour le reste de l'exercice;
- Ses secteurs d'activité seront en mesure d'enregistrer, après ajustement et compte non tenu des synergies, une performance financière et un rendement opérationnel conformes aux tendances observées en 2013 en termes de rendement;
- Elle réalisera des synergies de 100 millions de dollars au cours des douze premiers mois suivant la transaction. Pour 2014, la réalisation de synergies devrait s'accélérer au troisième et au quatrième trimestre.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse de la société renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Les énoncés prospectifs particuliers qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats et événements futurs attendus, les synergies ciblées qui devraient découler de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues, le montant des cotisations aux régimes de retraite, l'état et l'incidence du déploiement du système de TI et les plans futurs de la société. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques sur les perspectives et les résultats d'exploitation consolidés du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2014 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la croissance des produits, aux économies de coûts et à l'efficience sur le plan de l'exploitation qui sont attendues, ainsi qu'à l'augmentation de la superficie en pieds carrés destinée à la vente au détail des concurrents. Les estimations, opinions et hypothèses sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », qui figure aux pages 27 à 34 du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2013 – Revue financière (le « Rapport annuel 2013 ») ainsi qu'à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du rapport de gestion inclus dans le rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires de la société et dans la notice annuelle mise à jour de la société (pour l'exercice clos le 31 décembre 2013; mise à jour le 2 juin 2014). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'incapacité de réaliser les avantages stratégiques ou les synergies en matière d'exploitation, de concurrence et de coûts qui sont prévus à la suite de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les systèmes de TI de la société, y compris le déploiement de ses systèmes de TI, ou l'obtention de résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'incapacité d'obtenir les résultats attendus, y compris la croissance des produits et les économies de coûts ou l'efficience sur le plan de l'exploitation devant résulter des initiatives importantes de la société, notamment celles liées à la restructuration;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société à soutenir les besoins de celle-ci;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment des taux d'inflation ou de déflation, ainsi que les variations des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des dérivés et des marchandises;
- les changements dans les passifs d'impôt de la société, notamment en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et autres, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la réduction des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance-médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la révision par la société de son estimation du coût des stocks en raison de la mise à niveau de son système de TI.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Des renseignements sur les risques et les incertitudes liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sont présentés dans le document d'information déposé par la société le 20 août 2013, dans le rapport de gestion annuel 2013 de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix déposé par celle-ci le 20 février 2014 et dans la notice annuelle mise à jour de la société (pour l'exercice clos le 31 décembre 2013; mise à jour le 2 juin 2014). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA, le montant ajusté du BAIIA, la marge ajustée du BAIIA, le montant ajusté du résultat d'exploitation, la marge d'exploitation ajustée, le montant ajusté du bénéfice net, le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire, les flux de trésorerie disponibles et le montant ajusté de la dette ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, le résultat d'exploitation net, les fonds provenant des activités d'exploitation, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution, et le ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation. Depuis le deuxième trimestre de 2014, la société a recours à deux nouvelles mesures financières : le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et la marge brute ajustée exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sur le plan de l'exploitation sous-jacente de la société et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre. La société peut exclure d'autres éléments à l'occasion, si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Depuis le premier trimestre de 2014, la société n'exclut plus l'incidence de la rémunération fondée sur des actions lors de son analyse de la performance sur le plan de l'exploitation sous-jacente consolidée et sectorielle de la société. Par conséquent, le montant ajusté du BAIIA et la marge ajustée du BAIIA, le montant ajusté du résultat d'exploitation et la marge d'exploitation ajustée, ainsi que le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire de l'exercice précédent ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Depuis le deuxième trimestre de 2014, la société n'exclut plus les charges d'intérêts nettes engagées dans le cadre du financement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix lors de son analyse de la performance sur le plan de l'exploitation sous-jacente consolidée de la société. Ces montants étaient exclus du montant ajusté du bénéfice net et du montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire des périodes antérieures à la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et ne seront pas retraités.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et marge brute ajustée exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et de la marge brute du secteur Vente au détail présentés dans les comptes consolidés résumés de résultat pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. La société considère le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail représente le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, divisé par le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)	2013 ⁵⁾ (12 semaines)	2014 (24 semaines)	2013 ⁵⁾ (24 semaines)
Marge brute du secteur Vente au détail	1 840 \$	1 642 \$	3 443 \$	3 238 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	622	—	622	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	190	—	190	—
Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail	2 652 \$	1 642 \$	4 255 \$	3 238 \$

Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus Dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les actifs acquis et les passifs repris ont été comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés résumés de la société, ce qui a donné lieu à des ajustements de 798 millions de dollars de la juste valeur des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à la date de l'acquisition, qui représentent l'écart entre le coût des stocks et leur juste valeur. Cet écart sera comptabilisé dans le coût des ventes à mesure que les stocks seront vendus d'ici la fin de 2014, ce qui aura une incidence défavorable sur la marge brute. Au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour, un montant de 622 millions de dollars a été comptabilisé dans la marge brute et le résultat d'exploitation.

Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition des magasins d'alimentation de la société Étant donné la mise à niveau de son infrastructure de TI, la société prévoit mener à bien, en 2014, la transition des magasins d'alimentation qu'elle détient vers un système de gestion de l'inventaire permanent. La mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent, conjuguée à la facilité d'accès à l'information sur le coût de revient intégré que procurent les nouveaux systèmes de TI, a permis à la société d'estimer le coût des stocks à l'aide d'un coût moyen généré par un système plus précis. En date du deuxième trimestre de 2014, un nombre suffisant de magasins d'alimentation détenus par la société avaient fait l'objet d'une transition pour permettre à la société de mesurer l'incidence de l'évaluation des stocks et des autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'inventaire permanent. Selon les estimations, cette incidence correspond à une baisse de 190 millions de dollars de la valeur des stocks, laquelle a été comptabilisée dans la marge brute et le résultat d'exploitation au deuxième trimestre de 2014 et pour l'exercice à ce jour.

BAIIA, montant ajusté du BAIIA, marge du BAIIA ajustée, montant ajusté du résultat d'exploitation et marge d'exploitation ajustée

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice (de la perte) avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « BAIIA »), du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du résultat d'exploitation avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR et présenté dans les états consolidés résumés intermédiaires des résultats non audités pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aider à évaluer sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement. La société est également d'avis que le montant ajusté du résultat d'exploitation est utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour l'aider à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

La marge ajustée du BAIIA représente le montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits. La marge d'exploitation ajustée représente le montant ajusté du résultat d'exploitation, divisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)					2013 ⁱ⁾ (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ⁱⁱ⁾	Propriétés de Choix ⁱⁱ⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net					(456) \$					177 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					150 (150)					80 64
Impôt sur le résultat										
(Perte) bénéfice d'exploitation	(496) \$	38 \$	122 \$	(120) \$	(456)	293 \$	28 \$	— \$	— \$	321 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	379	2	—	3	384	189	2	—	—	191
BAIIA	(117) \$	40 \$	122 \$	(117) \$	(72) \$	482 \$	30 \$	— \$	— \$	512 \$
(Perte) bénéfice d'exploitation	(496) \$	38 \$	122 \$	(120) \$	(456) \$	293 \$	28 \$	— \$	— \$	321 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	622	—	—	—	622	—	—	—	—	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	190	—	—	—	190	—	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ⁱⁱ⁾	125	—	—	—	125	—	—	—	—	—
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	52	—	—	—	52	—	—	—	—	—
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	(1)	—	6	—	5	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	2	—	—	—	2	6	—	—	—	6
Montant ajusté du résultat d'exploitation	494 \$	38 \$	128 \$	(120) \$	540 \$	299 \$	28 \$	— \$	— \$	327 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱ⁾	254	2	—	3	259	189	2	—	—	191
Montant ajusté du BAIIA	748 \$	40 \$	128 \$	(117) \$	799 \$	488 \$	30 \$	— \$	— \$	518 \$

- i) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés non audités de la société, qui sont inclus dans le rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires de la société.
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers et de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- iii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un montant de 125 millions de dollars (néant en 2013) se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (24 semaines)					2013 ⁱ⁾ (24 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ⁱⁱ⁾	Propriétés de Choix ⁱⁱ⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net										
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières										
Impôt sur le résultat										
(Perte) bénéfice d'exploitation	(256) \$	74 \$	240 \$	(238) \$	(180)	592 \$	58 \$	— \$	— \$	650 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	569	4	—	6	579	369	5	—	—	374
BAIIA	313 \$	78 \$	240 \$	(232) \$	399 \$	961 \$	63 \$	— \$	— \$	1 024 \$
(Perte) bénéfice d'exploitation	(256) \$	74 \$	240 \$	(238) \$	(180) \$	592 \$	58 \$	— \$	— \$	650 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	622	—	—	—	622	—	—	—	—	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	190	—	—	—	190	—	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ⁱⁱ⁾	125	—	—	—	125	—	—	—	—	—
Modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	—	—	—	(51)	—	—	—	(51)
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	60	—	—	—	60	—	—	—	—	—
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	(2)	—	11	—	9	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	4	—	1	—	5	6	—	—	—	6
Montant ajusté du résultat d'exploitation	743 \$	74 \$	252 \$	(238) \$	831 \$	547 \$	58 \$	— \$	— \$	605 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱ⁾	444	4	—	6	454	369	5	—	—	374
Montant ajusté du BAIIA	1 187 \$	78 \$	252 \$	(232) \$	1 285 \$	916 \$	63 \$	— \$	— \$	979 \$

- i) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés non audités de la société, qui sont inclus dans le rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires de la société.
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers et de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- iii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un montant de 125 millions de dollars (néant en 2013) se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix réalisée au deuxième trimestre de 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui seront amorties sur leur durée d'utilité estimée. Pour le deuxième trimestre de 2014 et l'exercice à ce jour, un amortissement de 125 millions de dollars a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 550 millions de dollars pour les dix prochains exercices.

Modifications apportées aux régimes à prestations définies Au cours du premier trimestre de 2013, la société a annoncé qu'elle apporterait, à certains régimes à prestations définies, des modifications touchant certains salariés qui prendront leur retraite après le 1^{er} janvier 2015. Par suite de ces modifications, la société a comptabilisé un profit de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2013.

Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix En lien avec l'accord visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, des coûts d'acquisition de 52 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 60 millions de dollars pour l'exercice à ce jour. Aucun autre coût important n'est prévu relativement à l'acquisition.

Charges générales et administratives de Propriétés de Choix La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un montant de 5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2014 et un montant de 9 millions de dollars pour l'exercice à ce jour au titre de charges générales et administratives additionnelles engagées par Propriétés de Choix.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes Chaque date de clôture, la société évalue ses immobilisations corporelles et, au besoin, inscrit des pertes de valeur ou des reprises de pertes de valeur comptabilisées précédemment au titre de la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses immeubles de placement et de ses immobilisations incorporelles. La société a comptabilisé une charge de 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 (6 millions de dollars en 2013) et de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (6 millions de dollars en 2013) liée à une perte de valeur des immobilisations corporelles et à d'autres pertes de valeur connexes.

Montant ajusté du bénéfice net et montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant ajusté du bénéfice net et du montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire avec le bénéfice net et le bénéfice net de base par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013.

(en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)		2013 ⁵⁾ (12 semaines)		2014 (24 semaines)		2013 ⁵⁾ (24 semaines)	
(Perte nette) bénéfice net/ (perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire	(456) \$	(1,13) \$	177 \$	0,63 \$	(336) \$	(0,98) \$	363 \$	1,29 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	457	1,14	—	—	457	1,33	—	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	139	0,35	—	—	139	0,41	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ¹⁾	92	0,23	—	—	92	0,27	—	—
Modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	—	—	—	—	(37)	(0,13)
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	45	0,11	—	—	64	0,19	—	—
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	4	0,01	—	—	7	0,02	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	2	—	4	0,01	4	0,01	4	0,01
Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie	8	0,02	—	—	20	0,06	—	—
Amortissement accéléré des coûts de financement différés	10	0,02	—	—	10	0,03	—	—
Montant ajusté du bénéfice net/montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire	301 \$	0,75 \$	181 \$	0,64 \$	457 \$	1,34 \$	330 \$	1,17 \$

Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix En plus des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisés dans le résultat d'exploitation dont il est question ci-dessus, des charges d'intérêts nettes additionnelles de 15 millions de dollars avant impôt ont été engagées au premier trimestre de 2014 relativement au financement lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Ces charges financières ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Depuis la date d'acquisition, ces coûts ne sont plus exclus du montant ajusté du bénéfice net ni du montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire, puisqu'ils font désormais partie des activités courantes.

Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie La société est exposée aux variations du cours de marché en raison des parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts sont présentées à titre de passif dans le bilan consolidé résumé de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le prix du marché des parts à la clôture de la période. La société a comptabilisé, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, une perte de 8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 (néant en 2013) et une perte de 20 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2013) au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie.

Amortissement accéléré des coûts de financement différés Au deuxième trimestre de 2014, la société a comptabilisé une charge de 14 millions de dollars liée à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés attribuable au remboursement d'une tranche de 1,6 milliard de dollars effectué sur la facilité de crédit à terme de 3,5 milliards de dollars, avant impôt.

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie disponibles utilisés pour évaluer la situation financière de la société et des mesures conformes aux PCGR pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. La société est d'avis que cette définition des flux de trésorerie disponibles constitue une mesure utile pour évaluer la trésorerie disponible qu'elle peut affecter aux activités de financement et d'investissement supplémentaires.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2014 (24 semaines)	2013 (24 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	959 \$	572 \$	913 \$	543 \$
Moins : Variation des créances sur cartes de crédit	(162)	(104)	(23)	26
Acquisitions d'immobilisations corporelles	222	190	338	309
Intérêts payés	98	94	217	158
Flux de trésorerie disponibles	801 \$	392 \$	381 \$	50 \$

Montant ajusté de la dette Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le montant ajusté de la dette et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes indiquées. La société estime que le montant ajusté de la dette est une mesure pertinente pour évaluer le niveau d'endettement. La société a modifié sa définition du montant ajusté de la dette au deuxième trimestre de 2014 afin de tenir compte des titres de participation et d'ainsi aligner cette définition sur celle qu'utilise la direction aux fins de réduction de la dette.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013	Au 28 décembre 2013
Dette bancaire	335 \$	— \$	— \$
Dette à court terme	605	905	605
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	74	1 125	1 008
Dette à long terme	11 797	4 386	6 672
Passif au titre des parts de fiducie	715	—	688
Titres de participation	224	223	224
Certains autres passifs	34	39	39
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	—	(6)	—
Total de la dette	13 784 \$	6 672 \$	9 236 \$
Moins :			
Dette à court terme liée aux fiducies de titrisation indépendantes	605	905	605
Dette à long terme liée aux fiducies de titrisation indépendantes	750	600	750
Fiducies de financement indépendantes	476	461	475
Passif au titre des parts de fiducie	715	—	688
Certificats de placement garanti	528	273	430
Montant ajusté de la dette	10 710 \$	4 433 \$	6 288 \$

Pour calculer le ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIA sur une base annuelle, la société divise le montant ajusté de la dette par le montant ajusté du BAIIA cumulé des quatre derniers trimestres.

Résultat d'exploitation net de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le résultat d'exploitation net et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. La société considère le résultat d'exploitation net comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix et du rendement des immeubles.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2014 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)	2013 (24 semaines)
Produits locatifs	170 \$	— \$	337 \$	— \$
Élimination – produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(8)	—	(17)	—
	162	—	320	—
Charges d'exploitation liées aux immeubles	(43)	—	(86)	—
Résultat d'exploitation net	119 \$	— \$	234 \$	— \$

i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Fonds provenant des activités d'exploitation, montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution, et ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les fonds provenant des activités d'exploitation et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. La société considère les fonds provenant des activités d'exploitation comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix et du rendement des immeubles, et elle considère le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance économique et de la capacité de Propriétés de Choix à verser des distributions.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 ⁱⁱ⁾ (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2014 ⁱⁱ⁾ (24 semaines)	2013 (24 semaines)
Bénéfice net	(2) \$	— \$	(10) \$	— \$
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	(11)	—	37	—
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	47	—	93	—
Amortissement des allocations pour améliorations locatives	—	—	1	—
Fonds provenant des activités d'exploitation	34 \$	— \$	121 \$	— \$
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(8)	—	(17)	—
Amortissement des charges financières	52	—	51	—
Charge de rémunération fondée sur des parts	1	—	1	—
Dépenses d'investissement de maintien liées aux immeubles et à la location, montant normalisé ⁱⁱ⁾	(10)	—	(18)	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation	69 \$	— \$	138 \$	— \$

i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

ii) Le caractère saisonnier a une incidence sur le calendrier des dépenses d'investissement. Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation a été ajusté pour tenir compte de ce facteur afin de rendre plus facile la comparaison des trimestres.

Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution, s'entend du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, divisé par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de Propriétés de Choix, après dilution, à savoir 379,7 millions au deuxième trimestre de 2014.

Le ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation s'entend de la distribution par part de Propriétés de Choix, à savoir 0,162501 \$ au deuxième trimestre de 2014, divisée par le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution.

Principales informations financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières trimestrielles, qui ont été préparées par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et qui s'appuient sur le rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires de la société. Ces informations financières ne contiennent pas toutes les informations des périodes intermédiaires à fournir aux termes des IFRS; par conséquent, elles doivent être lues en parallèle avec le Rapport annuel 2013 et le rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires de la société, qui sont disponibles sous l'onglet Centre des investisseurs du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 ⁵⁾ (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 ⁵⁾ (24 semaines)
Produits	10 307 \$	7 520 \$	17 599 \$	14 722 \$
Coût des marchandises vendues	8 271	5 742	13 776	11 196
Frais de vente et charges générales et administratives	2 492	1 457	4 003	2 876
(Perte) bénéfice d'exploitation	(456) \$	321 \$	(180) \$	650 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150	80	265	156
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(606) \$	241 \$	(445) \$	494 \$
Impôt sur le résultat	(150)	64	(109)	131
(Perte nette) bénéfice net	(456) \$	177 \$	(336) \$	363 \$
 (Perte nette) bénéfice net par action ordinaire (en dollars)				
De base	(1,13) \$	0,63 \$	(0,98) \$	1,29 \$
Dilué(e)	(1,13) \$	0,62 \$	(0,98) \$	1,28 \$
 Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
De base	403,0	281,3	342,2	281,1
Dilué	403,0	284,2	342,2	283,6

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 14 juin 2014	Au 15 juin 2013 ⁵⁾	Au 28 décembre 2013 ⁵⁾
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 179 \$	771 \$	2 260 \$
Placements à court terme	47	847	290
Créances	1 021	476	579
Créances sur cartes de crédit	2 561	2 279	2 538
Stocks	4 297	2 012	2 097
Impôt sur le résultat à recouvrer	24	—	—
Charges payées d'avance et autres actifs	226	149	75
Actifs détenus en vue de la vente	44	26	22
Total des actifs courants	9 399 \$	6 560 \$	7 861 \$
Immobilisations corporelles	10 774	8 937	9 105
Immeubles de placement	148	97	99
Immobilisations incorporelles	9 471	116	111
Goodwill	3 209	943	943
Actifs d'impôt différé	298	261	261
Dépôts de garantie	97	224	1 701
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	380	365	375
Autres actifs	249	213	285
Total des actifs	34 025 \$	17 716 \$	20 741 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	335 \$	— \$	— \$
Fournisseurs et autres passifs	4 576	3 482	3 797
Provisions	55	54	66
Impôt sur le résultat à payer	—	26	37
Dette à court terme	605	905	605
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	74	1 125	1 008
Participation des franchisés	170	—	—
Total des passifs courants	5 815 \$	5 592 \$	5 513 \$
Provisions	65	63	56
Dette à long terme	11 797	4 386	6 672
Passif au titre des parts de fiducie	715	—	688
Passifs d'impôt différé	2 043	19	34
Titres de participation	224	223	224
Autres passifs	763	743	554
Total des passifs	21 422 \$	11 026 \$	13 741 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Actions ordinaires	7 816 \$	1 627 \$	1 642 \$
Résultats non distribués	4 694	5 000	5 271
Surplus d'apport	92	63	87
Cumul des autres éléments du résultat global	1	—	—
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	12 603 \$	6 690 \$	7 000 \$
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	34 025 \$	17 716 \$	20 741 \$

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	14 juin 2014 (12 semaines)	15 juin 2013 ⁵⁾ (12 semaines)	14 juin 2014 (24 semaines)	15 juin 2013 ⁵⁾ (24 semaines)
Activités d'exploitation				
(Perte nette) bénéfice net	(456) \$	177 \$	(336) \$	363 \$
Impôt sur le résultat	(150)	64	(109)	131
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150	80	265	156
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	384	191	579	374
Impôt sur le résultat payé	(88)	(64)	(169)	(128)
Intérêts perçus	13	17	21	27
Règlement de contrats à livrer sur actions	—	—	—	(16)
Règlement de swaps de monnaies	—	8	—	8
Variation des créances sur cartes de crédit	(162)	(104)	(23)	26
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	395	205	(196)	(344)
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	2	6	5	6
Perte (profit) sur la sortie d'actifs	4	—	4	(1)
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus	622	—	622	—
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition	190	—	190	—
Profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	—	(51)
Autres	55	(8)	60	(8)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	959 \$	572 \$	913 \$	543 \$
Activités d'investissement				
Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart, déduction faite de la trésorerie acquise	(6 619)	—	(6 619)	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(222)	(190)	(338)	(309)
Variation des placements à court terme	(8)	3	243	(115)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	2	9	12	11
Variation des placements dans des franchises et autres créances	(19)	17	(13)	25
Variation des dépôts de garantie	1 600	(17)	1 604	30
Entrées d'immobilisations incorporelles	(17)	—	(18)	(9)
Autres	(3)	—	(3)	—
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(5 286) \$	(178) \$	(5 132) \$	(367) \$
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	40	—	40	—
Variation de la participation des franchisés	(4)	—	(4)	—
Dette à long terme				
Émise	5 165	—	5 634	10
Remboursée	(2 474)	(198)	(2 600)	(224)
Charges financières différées liées à la dette	(29)	—	(29)	—
Intérêts payés	(98)	(94)	(217)	(158)
Dividendes versés	(125)	(62)	(193)	(124)
Actions ordinaires				
Émises	554	44	564	55
Rachetées et détenues en fiducie	—	—	—	(46)
Rachetées aux fins d'annulation	(59)	—	(59)	—
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	2 970 \$	(310) \$	3 136 \$	(487) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie				
	(1)	(2)	2	3
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 358) \$	82 \$	(1 081) \$	(308) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 537	689	2 260	1 079
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 179 \$	771 \$	1 179 \$	771 \$

Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail, qui comprend principalement les magasins de vente au détail de produits alimentaires et les pharmacies des franchisés-propriétaires, mais également les pharmacies en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les postes d'essence, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale;
- Le secteur Services financiers, qui englobe les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications;
- Le secteur Propriétés de Choix, qui détient et loue des immeubles commerciaux à revenus. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Toute différence de méthodes est éliminée sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue périodiquement les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, présentés à la direction interne périodiquement.

L'information sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	14 juin 2014 (12 semaines)					15 juin 2013 ¹⁾ (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ⁱⁱ⁾	Propriétés de Choix ⁱⁱ⁾	Consolidation et éliminations ⁱⁱⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers ⁱⁱ⁾	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Total
Produits^{iv)}	10 097 \$	192 \$	170 \$	(152) \$	10 307 \$	7 372 \$	148 \$	— \$	— \$	7 520 \$
BAIIA^{v)}	(117) \$	40 \$	122 \$	(117) \$	(72) \$	482 \$	30 \$	— \$	— \$	512 \$
Éléments d'ajustement^{v)}	865 \$	— \$	6 \$	— \$	871 \$	6 \$	— \$	— \$	— \$	6 \$
Montant ajusté du BAIIA^{v)}	748 \$	40 \$	128 \$	(117) \$	799 \$	488 \$	30 \$	— \$	— \$	518 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{vi)}	254 \$	2 \$	— \$	3 \$	259 \$	189 \$	2 \$	— \$	— \$	191 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation^{v)}	494 \$	38 \$	128 \$	(120) \$	540 \$	299 \$	28 \$	— \$	— \$	327 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	97 \$	12 \$	124 \$	(83) \$	150 \$	70 \$	10 \$	— \$	— \$	80 \$

- i) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés non audités de la société, qui sont inclus dans le rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires de la société.
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers et de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- iii) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :
 - le poste Produits comprend l'élimination de revenus locatifs de 117 millions de dollars et d'un recouvrement de coûts de 35 millions de dollars comptabilisés par Propriétés de Choix et provenant du secteur Vente au détail;
 - le poste Résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de revenus locatifs de 117 millions de dollars dont il est question ci-dessus et la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 3 millions de dollars liée à certains immeubles de placement comptabilisés par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur;
 - le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de charges d'intérêts de 105 millions de dollars incluses dans Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société; des distributions de 11 millions de dollars sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société qui sont portées en déduction des capitaux propres de Propriétés de Choix et présentées à titre de charges d'intérêts pour la société consolidée; l'élimination d'un profit lié à la juste valeur de 11 millions de dollars comptabilisé par Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société; l'élimination de charges d'intérêts de 8 millions de dollars de Propriétés de Choix engagées jusqu'au 30 juin 2014; ainsi qu'une perte liée à la juste valeur de 8 millions de dollars sur le passif au titre des parts de fiducie de la société.
- iv) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 86 millions de dollars (65 millions de dollars au 15 juin 2013).
- v) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation et du BAIIA afin de déterminer le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA, respectivement. La direction utilise le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- vi) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un montant de 125 millions de dollars (néant en 2013) se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

	14 juin 2014 (24 semaines)					15 juin 2013 ⁱ⁾ (24 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ⁱⁱ⁾	Propriétés de Choix ⁱⁱ⁾	Consolidation et éliminations ⁱⁱⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers ⁱⁱ⁾	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Total
(en millions de dollars canadiens) (non audité)										
Produits^{iv)}	17 192 \$	372 \$	337 \$	(302) \$	17 599 \$	14 409 \$	313 \$	— \$	— \$	14 722 \$
BAIIA^{v)}	313 \$	78 \$	240 \$	(232) \$	399 \$	961 \$	63 \$	— \$	— \$	1 024 \$
Éléments d'ajustement^{v)}	874 \$	— \$	12 \$	— \$	886 \$	(45) \$	— \$	— \$	— \$	(45) \$
Montant ajusté du BAIIA^{v)}	1 187 \$	78 \$	252 \$	(232) \$	1 285 \$	916 \$	63 \$	— \$	— \$	979 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{vi)}	444 \$	4 \$	— \$	6 \$	454 \$	369 \$	5 \$	— \$	— \$	374 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation^{v)}	743 \$	74 \$	252 \$	(238) \$	831 \$	547 \$	58 \$	— \$	— \$	605 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	167 \$	25 \$	250 \$	(177) \$	265 \$	135 \$	21 \$	— \$	— \$	156 \$

- i) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés non audités de la société, qui sont inclus dans le rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires de la société.
- ii) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour la période close le 30 juin 2014, conformément à l'exercice du secteur Services financiers et de Propriétés de Choix. Les ajustements au 14 juin 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- iii) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :
 - le poste Produits comprend l'élimination de revenus locatifs de 232 millions de dollars et d'un recouvrement de coûts de 70 millions de dollars comptabilisés par Propriétés de Choix et provenant du secteur Vente au détail;
 - le poste Résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de revenus locatifs de 232 millions de dollars dont il est question ci-dessus et la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 6 millions de dollars liée à certains immeubles de placement comptabilisés par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur;
 - le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de charges d'intérêts de 174 millions de dollars incluses dans Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société; des distributions de 22 millions de dollars sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société qui sont portées en déduction des capitaux propres de Propriétés de Choix et présentées à titre de charges d'intérêts pour la société consolidée; l'élimination d'une perte liée à la juste valeur de 37 millions de dollars comptabilisée par Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société, l'élimination de charges d'intérêts de 8 millions de dollars de Propriétés de Choix engagées jusqu'au 30 juin 2014; ainsi qu'une perte liée à la juste valeur de 20 millions de dollars sur le passif au titre des parts de fiducie de la société.
- iv) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 175 millions de dollars (141 millions de dollars au 15 juin 2013).
- v) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation et du BAIIA afin de déterminer le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA, respectivement. La direction utilise le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- vi) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un montant de 125 millions de dollars (néant en 2013) se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Addenda A – Résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

Les résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sont inclus dans les résultats consolidés de la société depuis la date d'acquisition. Par conséquent, pour les quatre premiers trimestres suivant l'acquisition, les chiffres comparatifs de l'exercice précédent de la société ne tiennent pas compte de ceux de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Afin de présenter les chiffres en contexte et de favoriser la compréhension de la performance sous-jacente de la société pour le deuxième trimestre de 2014 de la part des lecteurs, la société présente ci-dessous une brève analyse des résultats d'exploitation comparatifs de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, même si elle est consciente que ces informations financières comparatives seront de moins en moins pertinentes au fil du temps.

Le tableau qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour les périodes de 12 semaines closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013. Les mesures ajustées de 2014 présentées ci-dessous ne tiennent pas compte des éléments liés à l'acquisition décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PGCR » du présent communiqué de presse.

Pour les périodes closes le 14 juin 2014 et le 15 juin 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens)	2014 (12 semaines)	2013 ⁱ⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	2 609 \$	2 538 \$	71 \$	2,8 %
Montant ajusté de la marge brute	999	980	19	1,9 %
Montant ajusté du BAIIA	281	278	3	1,1 %
Montant ajusté du résultat d'exploitation	219	215	4	1,9 %

i) Les chiffres de la période précédente ont été retraités pour refléter l'incidence de certains ajustements liés à l'acquisition et de divers alignements de méthodes. Voir l'addenda B pour de plus amples renseignements.

Les paragraphes qui suivent présentent un aperçu de la performance sur le plan de l'exploitation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour le trimestre clos le 14 juin 2014 en regard de celle du trimestre clos le 15 juin 2013 :

- Le chiffre d'affaires, stimulé par des gains au chapitre des ventes en ce qui concerne les produits de l'avant du magasin et par la vigueur soutenue du nombre d'ordonnances, s'est établi à 2,6 milliards de dollars, soit une hausse de 2,8 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 2,5 % au cours du trimestre.
- Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance s'est établi à 1,2 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2014, soit une hausse de 2,5 % comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à la croissance du nombre d'ordonnances exécutées par les pharmacies de détail, partiellement contrebalancée par une diminution additionnelle de la valeur moyenne des ordonnances. Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 2,5 % au cours du trimestre. Au deuxième trimestre de 2014, le nombre d'ordonnances exécutées dans les pharmacies de détail a augmenté de 4,1 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, et de 3,8 % selon les magasins comparables. D'un exercice à l'autre, la valeur moyenne des ordonnances dans les pharmacies de détail a subi une autre baisse de 1,7 % au deuxième trimestre de 2014, diminution en grande partie attribuable à des réductions additionnelles des taux de remboursement des médicaments sur ordonnance génériques, résultant de la poursuite des initiatives liées à la réforme des régimes de médicaments, jumelées à l'augmentation des taux d'utilisation de médicaments sur ordonnance génériques. Au deuxième trimestre de 2014, les médicaments génériques ont représenté 62,8 % des ordonnances exécutées, comparativement à 61,3 % des ordonnances exécutées au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin s'est chiffré à 1,4 milliard de dollars, soit une hausse de 3,0 % comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la forte croissance dans les catégories des produits d'alimentation et des cosmétiques. Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin, selon les magasins comparables, a augmenté de 2,4 % au cours du deuxième trimestre de 2014.
- Au cours du deuxième trimestre de 2014, deux nouvelles pharmacies ont ouvert leurs portes, et cinq pharmacies de plus petit format ont fermé leurs portes. D'un exercice à l'autre, la superficie de vente au détail en pieds carrés s'est accrue de 1,8 %.

Le montant ajusté du BAIIA s'est chiffré à 281 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, comparativement à 278 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Il reflète des synergies d'environ 10 millions de dollars réalisées au cours du deuxième trimestre de 2014, principalement en ce qui a trait au coût des marchandises vendues. La marge brute en dollars a augmenté de 1,9 % d'un exercice à l'autre au deuxième trimestre de 2014, en raison principalement de l'augmentation du chiffre d'affaires. Les frais de vente et les charges générales et administratives, si l'on ne tient pas compte des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, ont augmenté de 2,3 % comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et ce, essentiellement en raison des dépenses plus élevées des établissements, principalement en ce qui a trait aux coûts d'occupation et à la main-d'œuvre.

Addenda B – Résultats comparatifs du secteur Vente au détail après ajustement

Les résultats de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sont inclus dans les résultats consolidés de la société depuis la date d'acquisition. Par conséquent, jusqu'au deuxième trimestre de 2015, les chiffres comparatifs de l'exercice précédent de la société ne tiendront pas compte de ceux de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Afin de présenter les chiffres en contexte aux lecteurs et d'ainsi favoriser leur compréhension de la performance sous-jacente de ses activités, la société présente ci-dessous certaines informations financières comparatives estimées restreintes. Ces informations découlent des meilleures estimations, par la société, des résultats trimestriels de l'exercice précédent, après prise en compte de l'alignement des méthodes comptables et d'autres ajustements effectués pour favoriser les comparaisons.

En ce qui a trait aux chiffres de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix présentés ci-après, l'en-tête « Alignement lié à l'acquisition » reflète des ajustements visant à permettre d'établir une comparaison entre les résultats présentés en 2013 et ceux présentés en 2014. De plus, d'importants profits et pertes sur les immobilisations corporelles et pertes de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes ont été retranchés du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA²⁾ afin d'assurer une uniformité avec les calculs de ces mesures effectués par la société.

Pour le détail du calcul du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ et du montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw, voir les mesures non conformes aux PCGR, à la page 13 du présent communiqué de presse. En ce qui a trait aux chiffres du secteur Vente au détail de Loblaw présentés ci-dessous, les en-têtes « Remises des fournisseurs » et « Autres » présentent l'incidence de la modification de méthode comptable que la société a adoptée pour les remises des fournisseurs et reflètent les variations des éléments que la société exclut du calcul du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ et du montant ajusté du BAIIA²⁾. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2014 et modifications des principales méthodes comptables » du rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires de la société pour de plus amples renseignements.

						Premier trimestre de 2013 (12 semaines)		
						Total du secteur Vente au détail regroupé - après révision		
	Shoppers Drug Mart/Pharmaprix		Secteur Vente au détail de Loblaw					
	Données présentées	Alignement lié à l'acquisition	Données révisées	Données présentées	Remises des fournisseurs	Données révisées	Données présentées	Total des variations
Chiffres d'affaires	2 486	—	2 486	7 037	—	7 037	9 523	—
Marge brute	957	—	957	1 576	20	1 596	2 533	20
Montant ajusté du résultat d'exploitation	175	2	177	228	20	248	403	22
Montant ajusté du BAIIA	250	(10)	240	408	20	428	658	10

						Deuxième trimestre de 2013 (12 semaines)		
						Total du secteur Vente au détail regroupé - après révision		
	Shoppers Drug Mart/Pharmaprix		Secteur Vente au détail de Loblaw					
	Données présentées	Alignement lié à l'acquisition	Données révisées	Données présentées	Remises des fournisseurs	Données révisées	Données présentées	Total des variations
Chiffres d'affaires	2 538	—	2 538	7 372	—	7 372	9 910	—
Marge brute	980	—	980	1 643	(1)	1 642	2 623	(1)
Montant ajusté du résultat d'exploitation	212	3	215	300	(1)	299	512	2
Montant ajusté du BAIIA	288	(10)	278	489	(1)	488	777	(11)

(en millions de dollars canadiens) (non audité)						Troisième trimestre de 2013 (16 semaines)			
						Total du secteur Vente au détail regroupé - après révision			
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix		Secteur Vente au détail de Loblaw							
Données présentées ⁱ⁾	Alignement lié à l'acquisition	Données révisées	Données présentées ⁱ⁾	Remises des fournisseurs ⁱⁱ⁾	Données révisées	Données présentées	Total des variations	Données révisées	
Chiffres d'affaires	3 287	—	3 287	9 772	—	9 772	13 059	—	13 059
Marge brute	1 259	—	1 259	2 104	(6)	2 098	3 363	(6)	3 357
Montant ajusté du résultat d'exploitation	251	(10)	241	357	(15)	342	608	(25)	583
Montant ajusté du BAIIA	342	(14)	328	606	(15)	591	948	(29)	919

- i) Tel qu'il a été présenté par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA excluent des coûts de transaction de 14 millions de dollars liés à l'acquisition.
- ii) En ce qui a trait au secteur Vente au détail de Loblaw, outre la variation des remises des fournisseurs, la société a éliminé l'ajustement de 10 millions de dollars de la charge de rémunération fondée sur des actions et de 1 million de dollars des produits lié aux charges générales et administratives de Propriétés de Choix qui avaient auparavant une incidence sur le calcul du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)						Quatrième trimestre de 2013 (12 semaines)			
						Total du secteur Vente au détail regroupé - après révision			
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix		Secteur Vente au détail de Loblaw							
Données présentées ⁱ⁾	Alignement lié à l'acquisition	Données révisées	Données présentées ⁱ⁾	Remises des fournisseurs ⁱⁱ⁾	Données révisées	Données présentées	Total des variations	Données révisées	
Chiffres d'affaires	2 747	—	2 747	7 419	—	7 419	10 166	—	10 166
Marge brute	1 068	—	1 068	1 643	(18)	1 625	2 711	(18)	2 693
Montant ajusté du résultat d'exploitation	242	6	248	273	(24)	249	515	(18)	497
Montant ajusté du BAIIA	320	(11)	309	464	(24)	440	784	(35)	749

- i) Tel qu'il a été présenté par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA excluent des coûts de transaction de 3 millions de dollars liés à l'acquisition.
- ii) En ce qui a trait au secteur Vente au détail de Loblaw, outre la variation des remises des fournisseurs, la société a éliminé l'ajustement de 8 millions de dollars de la charge de rémunération fondée sur des actions et de 2 millions de dollars des produits lié aux charges générales et administratives de Propriétés de Choix qui avaient auparavant une incidence sur le calcul du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)						Premier trimestre de 2014 (12 semaines)			
						Total du secteur Vente au détail regroupé - après révision			
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix		Secteur Vente au détail de Loblaw							
Données présentées ⁱ⁾	Alignement lié à l'acquisition	Données révisées	Données présentées ⁱ⁾	Remises des fournisseurs ⁱⁱ⁾	Données révisées	Données présentées	Total des variations	Données révisées	
Chiffres d'affaires	2 518	—	2 518	7 095	—	7 095	9 613	—	9 613
Marge brute	966	—	966	1 580	23	1 603	2 546	23	2 569
Montant ajusté du résultat d'exploitation	177	2	179	226	24	250	403	26	429
Montant ajusté du BAIIA	250	(11)	239	416	24	440	666	13	679

- i) Tel qu'il a été présenté par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA excluent des coûts de transaction de 7 millions de dollars liés à l'acquisition.
- ii) En ce qui a trait au secteur Vente au détail de Loblaw, outre la variation des remises des fournisseurs, la société a éliminé l'ajustement de 1 million de dollars des produits lié aux charges générales et administratives de Propriétés de Choix qui avaient auparavant une incidence sur le calcul du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA.

Rapport annuel 2013 et rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires

Le Rapport annuel 2013 et le rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet Centre des investisseurs du site Web de la société à l'adresse loblaw.ca ou à l'adresse sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs
Dennis Fong
Relations avec les investisseurs
905-861-2489
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias
Kevin Groh
Vice-président, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 24 juillet 2014, à 11 h, HAE.

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-642-5212. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 647-436-0148, code d'accès 9950696. Pour accéder à la webémission, veuillez visiter le site Web de la société à l'adresse loblaw.ca, consulter l'onglet Centre des investisseurs, puis cliquer sur la webémission. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée, à l'adresse loblaw.ca.

Notes de bas de page

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 12 du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées dans les présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com ou à l'adresse loblaw.ca.
- 2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 13 du présent communiqué de presse.
- 3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société.
- 4) Certaines mesures non conformes aux PCGR de 2013 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 13 du présent communiqué de presse.
- 5) Certains chiffres de 2013 ont été modifiés. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés non audités de la société, qui sont inclus dans le rapport du deuxième trimestre de 2014 aux actionnaires de la société.